

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 9 juin 2010

Le Conseil Communautaire s'est réuni le neuf Juin deux mil dix, à 18 heures, salle des fêtes de la Commune de Vareilles, sous la présidence de M. Michel REBEQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux délégués des communes : Messieurs Marcel LEROY, Luc MAUDET, Madame Roselyne BEYAERT vice-présidents ; Madame Oksana ONIS, Messieurs, Maurice SIMONNET, et Edouard STANIA Maires ; Mesdames Sulianne STANIA, Martine THERY, MM. Lionel GENIN, Jean-Claude KOEHLER, Daniel LAPOTRE, Michel MARTIN, Jackie DERVOUT, et Jérôme VINCENT formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Messieurs Edmond REVELLAT, Bernard THOMAS et Jean-Claude HIVERT.

Etaient aussi présents : Madame Josette CLEMENT (déléguée suppléante de Vareilles), Monsieur TISSIER Michel (délégué suppléant de Les Sièges), Monsieur COMBE Jean-Christophe, Adjoint au Maire de Foissy, Monsieur Bernard BOIZET de Vareilles.

Absents : Madame Anne Marie PERARD, Messieurs Michel RENAULT et Alain PUTHOIS,

Invité excusé : Monsieur Jean PINGAL, Conseiller Général

Secrétaire de séance : Monsieur Luc MAUDET

\*\*\*\*\*

Le précédent compte rendu ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté par le Conseil.

\*\*\*\*\*

#### ❖ Mise au point sur les espaces publics mis à disposition de la Communauté de Communes

Le président présente un tableau énumérant les diverses parcelles mises à la disposition de la Communauté de Communes par les communes adhérentes et les pièces justificatives correspondantes.

Chaque commune valide ou modifie, en ce qui la concerne, les éléments proposés.

#### ❖ Création d'un poste de Rédacteur Chef – 12/35<sup>ème</sup>

Considérant la nécessité d'augmenter le temps de travail du Rédacteur Chef chargé du secrétariat, le président suggère au conseil communautaire, l'augmentation de deux heures du poste existant (10h hebdomadaires). Ceci se traduit par la création d'un poste de Rédacteur Chef de 12 heures hebdomadaires et la suppression de l'ancien poste.

Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et charge le président des démarches de création d'un poste de Rédacteur Chef de 12/35<sup>ème</sup> à compter du 15 juin 2010.

#### ❖ Suppression d'un poste de Rédacteur Chef – 10/35<sup>ème</sup>

Suite à la création d'un poste de Rédacteur Chef de 12/35<sup>ème</sup>, le conseil accepte, à l'unanimité, la suppression du poste de Rédacteur Chef de 10/35<sup>ème</sup> et charge le président des démarches de suppression de ce poste à compter du 15 juin 2010.

#### ❖ Election de la commission d'appels d'offres –

Considérant la délibération en date du 02 février 2010 modifiant les délégués de la commune de Chigy à la Communauté de Communes de la Vanne, suite à la démission de Monsieur Philippe CUISSART, à savoir :

Monsieur Jérôme VINCENT (*qui était suppléant*) a été nommé Titulaire et Monsieur Bernard PERRIN suppléant,

Considérant que Monsieur Philippe CUISSART était membre de la commission d'appel d'offres, il est nécessaire de procéder au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres.

Considérant que les membres de la commission d'appel d'offres doivent être élus au scrutin secret et non nommés (art. L 2121-21 du CGCT ; Article 22 du Code Electoral) ; il doit être procédé à l'élection de trois titulaires et de trois suppléants, le Président n'étant pas compté parmi les membres titulaires, ceci sur une même liste sans panachage ni vote préférentiel.

Dans lesdites circonstances sont élus :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
DERVOUT Jackie	VINCENT Jérôme
REVELLAT Edmond	STANIA Sulianne
SIMONNET Maurice	MAUDET Luc,

La présente délibération annule et remplace la délibération en date du 9 juillet 2009.

❖ **Modification des délégués de la commune de Villeneuve l'Archevêque à la Communauté de Communes de la Vanne**

Le président informe le conseil communautaire de la délibération de la commune de Villeneuve l'Archevêque désignant le remplaçant de M. Jean-Pierre PICHON (décédé), à la Communauté de Communes, à savoir :

Madame Yvette MICHOT est nommée déléguée suppléante. Le conseil communautaire entérine, à l'unanimité, cette décision et accueille Madame Yvette MICHOT.

❖ **Contrat d'assurances**

Le président présente au conseil communautaire la mise à jour du contrat d'assurances Groupama à compter du 31 mars 2010 et pour une durée de cinq ans, comprenant une protection juridique. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition et autorise le président à signer celui-ci.

❖ **Demande de subvention – Les Clérimois Loisirs**

Le président donne connaissance d'une demande de subvention de l'association « Les Clérimois Loisirs » à l'occasion de l'animation du vide grenier du 6 juin 2010.

Le conseil Communautaire ACCEPTE à l'unanimité cette proposition et AUTORISE le Président à verser une subvention de 500€ sur les crédits disponibles du compte 6574 du budget de la communauté de Communes.

❖ **Demande de subvention – La Puce de Vareilles**

Le président donne connaissance d'une demande de subvention de l'association « la Puce de Vareilles » à l'occasion de l'animation des Saints de Glace du 9 mai 2010.

Le conseil Communautaire ACCEPTE à l'unanimité cette proposition et AUTORISE le Président à verser une subvention de 500€ sur les crédits disponibles du compte 6574 du budget de la communauté de Communes.

❖ **Demande de subvention – UNRPA Les Sièges**

Le président donne connaissance de la demande de subvention de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Agées) de la commune de Les Sièges relative à l'organisation d'une manifestation et aux animations culturelles associées à cette manifestation (véhicules anciens). Le conseil communautaire souhaitant soutenir de telles animations décide à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 500.00 €. Cette somme sera imputée aux crédits disponibles prévus au compte 6574.

❖ **Demande de subvention – Association pour la sauvegarde de l'Eglise de Les Sièges**

Le président donne connaissance de la demande de subvention de l'Association pour la sauvegarde de l'Eglise de Les Sièges relative à l'organisation d'un concert mis en place pour soutenir financièrement les travaux de rénovation de l'Eglise. Le conseil communautaire souhaitant soutenir de telles manifestations décide à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 500.00 €. Cette somme sera imputée aux crédits disponibles prévus au compte 6574.

❖ **Aménagement d'espaces publics de loisirs à Bagneaux, Vareilles et les Sièges :**

Le président informe le conseil communautaire qu'il a été possible de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de notre Députée pour le financement des travaux de réalisation d'aménagement des espaces publics de loisirs.

De ce fait, la délibération en date du 2 février 2010 et le plan de financement des travaux de réalisation d'aménagement des espaces publics de loisirs sont ainsi modifiés :

#### ✚ à Bagneaux :

Monsieur Leroy, présente le devis de l'entreprise 'Jardins' de Philippe Putois pour un montant de 14 469.80 € H.T correspondant à

- l'arrachage de haies et d'arbustes,
- au démontage et à la pose d'une clôture sur un mur en parpaings,
- à la fourniture et pose de tables et de bancs,
- à la fourniture et pose de jeux pour enfants,
- à la réalisation d'un terrain de boules.

#### ✚ A Vareilles :

Monsieur Maurice Simonnet, présente le devis de l'entreprise Rouillon pour un montant de 3 755.00 € H.T correspondant à la réalisation d'un terrain de boules avec décapage du terrain et mise en place de calcaire.

Ainsi que la pose d'un panneau d'informations culturelles réalisé artistiquement relatif au calvaire de la croix broyée, s'élevant à 628,12€ H.T.

#### ✚ Au Sièges :

Monsieur Edouard Stania, présente une estimation pour un montant de 14 236.00 € H.T correspondant à la réalisation d'un espace public touristique comprenant :

- Terrassements : 2920.00 euros HT
- Bancs : 1387,00 euros HT
- Passerelle en bois : 9329,41 euros HT
- Panneaux signalétiques : 600 euros HT

Le conseil communautaire, accepte de mettre en œuvre les travaux et charge le président de

- ❖ lancer un appel d'offres,
- ❖ solliciter une subvention au titre de la D.G.E ainsi qu'au titre de la réserve parlementaire.
- ❖ signer les devis et d'engager les travaux (lorsque le dossier de subvention sera réputé complet) dans la limite d'une enveloppe globale de 36 000 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel devient le suivant :

Dépenses H.T.		Recettes	
Bagneaux	14 469.80 €	D.G.E.	10 800.00 €
Vareilles	3 755.00 €	Conseil Général	Non éligible
Les Sièges	14 236.41 €	Réserve parlementaire	5 000.00 €
Imprévus	3 538.79 €	autofinancement	20 200.00 €
TOTAL	36 000.00 €		36 000.00 €

#### ❖ Maintenance points d'apport volontaire

Le président rappelle le contrat conclu pour l'entretien des Points d'Apport Volontaire avec la Société ESN. D'un montant de 869.00€ HT par an (sur la base de deux passages par an). Il donne lecture d'un courrier de l'entreprise constatant des dépôts importants au pied des conteneurs, et proposant de les évacuer pour un supplément de 245€ HT par an.

Le conseil communautaire autorise, à l'unanimité, le Président à signer ce contrat de maintenance, pour une durée d'un an.

#### ❖ Achats de conteneurs :

Après étude des offres de prix, les membres du Conseil délibèrent et décident de faire l'acquisition de deux conteneurs à verre pour la commune de Villeneuve-l'Archevêque, pour un montant de 2 260.00 € H.T.

#### Questions diverses :

**Cartes communales :** Le président informe que la demande à Monsieur le Préfet concernant l'allègement de procédure pour l'élaboration de la carte communale de Chigy ne pourra être acceptée. De ce fait le devis du Cabinet Perspective concernant les cartes communales de Chigy et de Foissy sera signé comme préalablement prévu. L'enquête publique démarrera à la rentrée de septembre.

## **Rapport de Madame Roselyne Beyaert, Vice présidente**

- ❖ Concernant la commission 'Tourisme' :
  - Balisage des circuits de randonnées pédestres et V.T.T. : les panneaux et les piquets ont été livrés. Les communes sont appelées à faire connaître leur besoin en panneaux, sans en omettre le sens (droite ou gauche). Ils seront à retirer au Syndicat d'Initiative de Villeneuve l'Archevêque et la pose de ceux-ci sera effectuée par chaque commune.
  - Organisation pour la St Amour : La vice-présidente prendra contact avec le président de Van'Action pour préparer la participation de la Communauté de Commune à cette manifestation.

### **Intervention de Monsieur Daniel LAPOTRE**

- Projet sur la Commune de La Postolle – Les maisons troglodytes : Ce projet ne pourra voir le jour, les propriétaires des autres maisons concernées ne souhaitant pas vendre.
- Un projet intercommunal de chemins de randonnées semble voir le jour. Monsieur le Maire de Thorigny propose un tracé permettant à la Vallée de l'Oreuse de rejoindre la Vallée de la Vanne en passant par Vauluisant. Le conseil communautaire donne un avis favorable à ce projet.

**Bulletin communautaire** : Le bulletin communautaire est en cours d'impression ainsi que le règlement du SPANC. Les communes devront faire connaître au secrétariat leur besoin en Règlement du SPANC, celui-ci n'étant distribué qu'aux propriétaires concernés par l'assainissement non collectif.

**Intercommunalité** : Le président donne lecture d'un courrier de la commune de Cerisiers sollicitant son adhésion à la Communauté de Communes de la Vanne, ainsi qu'une délibération en date du 30 octobre 2009 relative à ce sujet.

Une réunion est prévue mardi 15 juin à 18h30 à Villechétive, à la demande du « groupe des 13 communes » qui réfléchissent ensemble à un projet d'intercommunalité. Le président indique que chaque conseiller communautaire a reçu une invitation à cet effet.

Concernant l'adhésion de la commune de Cerisiers, le conseil communautaire donne, à l'unanimité, un accord de principe à cette adhésion. Mais chaque commune doit, auparavant délibérer individuellement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.